

CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA POLICE NATIONALE

Mardi 17 mai 2011

IDENTITE JUDICIAIRE

EPREUVE ECRITE DE CONNAISSANCES SE RAPPORTANT A LA SPECIALITE CHOISIE

Durée de l'épreuve : 3 heures – Coefficient 2

Il vous appartient de vous assurer que le sujet en votre possession comporte la totalité des pages (2 pages).

Il vous est demandé de répondre avec clarté à chaque question sur votre feuille de composition (coin gommé).

Question 4 : vous devrez compléter le tableau. Il sera annexé et agrafé à votre feuille de composition (coin gommé).

Calculatrices non autorisées

Sous peine d'annulation de leur épreuve, les candidats ne devront faire apparaître **aucun signe ou mention** pouvant permettre l'identification des copies et intercalaires.

Question 1 (7 points)

Ce jour à 8 heures, Madame LEROUGE se présente au commissariat central de LYON pour y déposer une plainte pour viol. Elle déclare avoir été agressée au sortir d'une soirée en discothèque, par un ami qui lui aurait proposé de la raccompagner dans son véhicule.

Celui-ci aurait abusé d'elle sur un parking au cours du trajet, l'abandonnant en centre ville vers 5h00 ce matin.

A l'issue de l'interpellation et de l'audition du mis en cause, vous êtes requis pour procéder aux constatations techniques, notamment sur son véhicule, stationné devant son domicile.

Imaginez les indices susceptibles d'être découverts dans le véhicule, et détaillez pour chacun d'eux, le protocole complet relatif aux prélèvements et les possibilités d'exploitation.

Question 2 (4 points)

Une image numérique peut être reproduite avec un nombre variable de couleurs. Sa qualité est définie notamment par le nombre maximal de couleurs que peut prendre chaque pixel.

Expliquez cette notion de profondeur de couleurs en illustrant votre propos par des exemples chiffrés.

Question 3 (4 points)

En fonction au service régional d'identité judiciaire de Toulouse, vous avez pour mission de signaler des individus. Les nommés LE ROUGE, LE NOIR, LE BLANC et LE VERT sont actuellement entendus par les officiers de police judiciaire du service régional de police judiciaire de Toulouse, pour les infractions ci-après :

- Tentative de meurtre (A)
- Usage de stupéfiants (B)
- Abus de confiance (C)
- Escroquerie (D)

Indiquez les opérations de signalisation, auxquelles juridiquement vous pouvez procéder et la finalité des relevés effectués à l'encontre de ces personnes, au regard du statut de mis en cause ou de simple suspect qui leur a été signifié par les officiers de police judiciaire.

Question 4 (5 points)

Complétez le tableau suivant, qui sera annexé et agrafé à votre feuille de composition (coin gommé) :

<u>CE PRODUIT</u>	<u>EST UTILISE SUR DES SURFACES :</u>	<u>RÉAGIT AVEC CES COMPOSANTS :</u>	<u>PRODUIT UNE RÉVÉLATION DE COULEUR :</u>
NINHYDRINE			
D. F. O.			
INDANEDIONE			
R. T. X.			
NITRATE D'ARGENT			
RÉVÉLATEUR PHYSIQUE			
POUDRES			
CYANOACRYLATE			
COLORANTS CYANOACRYLATE			
NOIR DU SOUDAN			
SUSPENSION de MICROPARTICULES S. P. R.			
STICKY SIDE ou ADHESIVE SIDE			
VIOLET DE GENTIANE			
IODE			
NOIR AMIDO			
MÉTALLISATION SOUS VIDE			